



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E106479

VALABLE JUSQU'AU

14/10/2026

ÉDITÉ LE

03/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 15 245

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC QUIMPER 438 865 149 RCS

Siret : 438 865 149 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5034687

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 3841643004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3841643004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : P.L.O.M. LASTENET

34 RUE DE LA PLAGE

29560 TELGRUC-SUR-MER

Téléphone : 02 98 27 76 38

Portable : 06 82 33 47 62

Fax :

Site Internet :

E-mail : patrice.lastennet@orange.fr

Responsabilité légale :

LASTENNET PATRICE GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	24/09/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/10/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	10/10/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	10/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	09/12/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	02/02/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.